

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 8
Présents : 6
Absents : 2
Nombre de suffrages exprimés : Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0
Date de convocation 29/08/2024

Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, M. TAUZIEDE Bernard, M. ROBERT François, M. SAUQUES Kevin, Mme HULSHOF Sabine, Mme CRUET Cynthia

Procuration : Mme LACAZE Aurélie à M. TAUZIEDE Bernard

Etaient absent : M. CAZES Jérôme

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. SAUQUES Kevin

DÉLIBERATION PORTANT APPROBATION FACTURE SARL GERARD CAZES

Monsieur le Maire rappelle au conseillers municipaux que la pièce principale de l'appartement situé au-dessus du Multiservices a entièrement été rénovée.

Toutefois, il y a eu des travaux supplémentaires, inhérents aux rénovations, qu'il a fallu réaliser, notamment pour respecter les normes électriques.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'acter la facture N°20015492 du 25 juillet 2024 d'un montant de 1481,15 euros.

Après discussions, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver ladite décision.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,

